**SISE JU**

**EXION**

**e**

**D'ORGA uizerate P**

**Glusman oussi**

**euses**

**ASSISES  
DU JUDAISME FRANÇAIS**

**ASSISES**

**REFLEXION SUR LES DÉFIS CONTEMPORAINS**

**DU JUDAISME FRANÇAIS**

**COMITREEDF'OLREGXAINOINSASTUIORNLES DÉFIS CONTEMPORAINS Erick Aouizerate Président du Consistoire Israélite de Gironde,**

**COMITE D'ORGANISATION**

**Pascale Glusman & Alby Fitoussi**

**Erick Aouizerate Président du Consistoire du SUD OUEST**

**Pascale Glusman Alby Fitoussi**

**S  
DAISME FRANÇAIS SUR LES DÉFIS CONTEMPORAINS**

**NISATION  
résident du Consistoire du SUD OUEST**

En présence de :

**Haim Korsia, Grand Rabbin de France**

**LES ACTES**

**BORDEAUX**

D

I

M

A

N

**BORDEAUX**

**dent Central**

DIMANCHE 10 NOVE&MLBURNED2I 1019

**& Joël Mergui, Prési**

**d**

**u Con**

**sist**

**oire**

CHE 10 & LUNDI 11

**raïque**

**En présence de Joël Mergui, Préside**

N

O

V

E

M

B

R

E

2

0

1

9

**nt**

**du**

**Co**

**ns**

**isto**

**ire**

**Ce**

**ntr**

**al**

**de**

**Fr**

**ance**

7 09 30 t de

**héb**

**L**

**niqu**

**IT**

**A ale Fit**

**religi**

69 3 bbina

sence de :

**Korsia, Grand Rabbin de France Mergui, Président du Consistoire l**

**www.communautejuiveaquitaine.fr**

ACIG - 213 Rue Sainte-Catherine, 33000 Bordeaux 05 56 91 79 39 - acig33@gmail.com

**BORDEAUX**

DIMANCHE 10

**S U**

**F**

**ME ko**

**t**

a

é

**a**

& LUNDI 11

**ASSISES DU JUDAÏSME BORDEAUX 10ET11 NOVEMBRE 2019**

APPROCHER LES DEFIS CONTEMPORAINS DU JUDAISME FRANÇAIS

Lesjuifsfrançaisparticipentàl’évolution des mentalités, aux grandes transformations sociales, à l’accession des femmes aux responsabilités. Ils attendent du judaïsme qu’il réponde à ces changements et à leurs aspirations socio-religieuses et socio- culturelles. Rappelons que la force et le dynamisme du peuple juif sont en étroite relation avec sa capacité à se remettre en question, à proposer une image positive, de haut niveau intellectuel, et un projet rempli de sens au sein de la cité. Il nous a donc semblé important de lancer une réflexion globale sur l’avenir du judaïsme français.

La Halakha du verbe « lalekhet » (marcher) a toujours été une démarche par laquelle les textes sont mobilisés pour répondre aux questions posées par le monde. Les lois ont ainsi en permanence été actualisées par les rabbins, dans le respect des textes fondateurs mais aussi en lien avec les changements de la société. Ce travail complexe de tissage entre le respect de la Halakha et la prise en compte du monde moderne, de dialogue entre les textes et le monde environnant, est mené régulièrement et nécessite des mises au point et des rencontres entre législateurs et intellectuels du judaïsme.

**Le programme des Assises**

C’est pour entreprendre ce travail de réflexion que le Consistoire de Bordeaux et du Sud-Ouest a pris l’initiative d’organiser deux journées de réflexion et de concertation, les dimanche 10 et lundi 11 novembre 2019, avec pour buts de rechercher des propositions pour le judaïsme de demain...Deux jours c’est bien peu, mais amorcer cette réflexion était déjà essentiel. **Rabbi Tarphon enseignait : « Il ne t’incombe pas d’achever l’ouvrage mais tu n’es pas libre (pour autant) de t’y soustraire » (Pirkei Avot 2, 21)** C’est ce que nous avons tenté de réaliser tous ensemble. La nombreuse affluence à ces Assises et la forte implication des rabbins, des intellectuels et des responsables de communautés et autres acteurs du judaïsme sont les signes de la prise de conscience de la nécessité de nourrir et enrichir le judaîsme orthodoxe de demain. Les thèmes suivants, travaillés en amont des Assises pendant plus de 6 mois, ont été traités dans des ateliers de discussion :

**1. Formation des rabbins**

Cet atelier a eu pour tâche de définir une refonte complète du mode de recrutement et de formation du Rabbin français, adapté aux demandes, contraintes et évolutions contemporaines.

**2. Quel avenir pour la jeunesse et nos futurs cadres ?**

Cet atelier a eu pour vocation, à partir d’une analyse sociologique et prospective, de définir les orientations et les outils performants visant à faire émerger un leadership engagé et harmonieusement formé pour le judaïsme de demain.

2

**3. Les statuts des femmes**

L’évolution des mentalités, les grandes transformations sociales, l’accession des femmes aux plus hauts postes de responsabilités, nécessitent urgemment, au sein du judaïsme orthodoxe, des adaptations : place et rôle de la femme dans la synagogue, dans le monde communautaire, dans l’étude, etc.

**4. Les conversions**

Inégalité des chances et des parcours selon la ville, selon le Rabbin, selon le bon vouloir de l’un ou de l’autre... Il a donc été important de dégager les conditions d’harmonisation du processus de conversion dans le respect de la Halakha.

**5. Accueil de la différence**

Comment accueillir la différence au sein de la synagogue ? Quelle place pour les enfants d’union libre, de procréation médicalement assistée, d’homosexuel(le)s, de couples mixtes ou de personnes en situation de handicap ? Quels apports du judaïsme aux défis et bouleversements sociétaux ?

**6. Le judaïsme orthodoxe en débat**

Le judaïsme « traditionnel » assure de moins en moins sa vocation universelle qui était de rassembler dans un esprit de tolérance les différentes tendances.

Ainsi se côtoyaient dans un même lieu les « plus » et les « moins » religieux. Aujourd’hui, une radicalisation des uns et des autres, éloigne les uns des autres. Comment réinventer ce judaïsme tradi- tionnel ? Comment reconstruire dans le respect des textes, sans idéologie ni sectarisme, le « vivre ensemble juif » de demain ?

**Deux journées foisonnantes**

Dès la première journée, les travaux se déroulent dans une ambiance dynamique et studieuse, dans les salons de l’hôtel Mercure aux Chartrons. Des Grands Rabbins et Rabbins de France, d’Israël, de Grande Bretagne, d’Espagne, des intellectuels du judaïsme, des Présidents de communautés de France ont animé ces ateliers avec pour mission d’apporter des propositions pour le judaïsme de demain.

Une ouverture d’esprit, un besoin fondamental « d’aérer le judaïsme » dans le respect de ses valeurs, se fait sentir. Une érudition dynamique, foisonnante d’où émergent des propositions d’une grande sagesse, d’un vrai pragmatisme pour faire émerger un monde juif plus en adéquation avec les changements du monde environnant. Les interventions des uns et des autres soulignent la nécessité de ce rassemblement et le courage du Consistoire de Bordeaux de vouloir faire émerger des idées à la recherche des voies vers la «modernité».

**Ces Assises inscrivent la Communauté de Bordeaux, plus encore, dans l’histoire du judaïsme français. Nous livrons ici les comptes rendus réalisés par les modérateurs et rapporteurs des six ateliers, textes n’engageant que leurs auteurs.**

**Erick Aouizerate, Président du Consistoire Israélite de Gironde Pascale Glusman, Administratrice ACIG Alby Fitoussi, Administrateur ACIG**

**ATELIER**

**FORMATION DES RABBINS**

**Modérateur :**

**• ABENAÏM Norbert**

Rabbin / Enseignant / Consultant

**Rapporteur :**

**• ISRAEL Franck**

Président du Consistoire région PACA

**• ACKERMAN Emile**

Elève rabbin, Yeshivat Chovevei Zion

**• AMSELLEM Haïm**

Rabbin, ancien député à la Knesset

**• AOUIZERATE Erick**

Président du Consistoire de Bordeaux

**• BENDAVID Ariel**

Rabbin régional Bretagne - Pays de la Loire

**• BOUNAN Yves**

Président du Consistoire de Toulouse

**• COHEN TENOUDJI Michel**

Président du Consistoire de Marseille

**• KLELIFA Gérard**

Président du Consistoire de Pau

**• ROZEN-GOLDBERG Bitya**

Enseignante / Chercheuse / Rabbin orthodoxe, Jérusalem  
**• RUIMY Hannah**Enseignante / Rabbah (en fomation)

**1. Les communautés :**

Les communautés juives se concentrent dans les grands centres urbains (Région Parisienne, Strasbourg, Marseille, Lyon) mais il y a également de nombreuses petites communautés sur tout le territoire.

Dans les grandes communautés, le rabbin peut se concentrer sur l’aspect intellectuel

et spirituel de sa fonction, en délégant les autres tâches. Dans les petites et moyennes communautés, il devra assurer la totalité des besoins tant au niveau spirituel, liturgique que pratique. Les élèves rabbins doivent être sensibilisés à cette diversité et prêts à s’adapter à ces besoins.

**2. Les fonctions rabbiniques :**

La fonction du rabbin a évolué d’un rôle de « sachant » pour intégrer une dimension de plus en plus pastorale, de guide spirituel, de soutien moral, voire de psychologue et travailleur social. Ces deux aspects restent nécessaires, dans des proportions diverses selon les communautés.

Les élèves rabbins doivent acquérir des connaissances, évidemment, mais aussi développer des compétences pour gérer des problèmes humains tels que conflits de couple, éducation des enfants, difficultés économiques, maladies, etc.

**3. Formation :**

**La formation des Rabbins doit prendre en compte l’acquisition des savoirs rabbiniques, ainsi que des compétences à répondre aux besoins des communautés qu’ils seront amenés à diriger et à servir.**

**3.1 Une tête juive bien faite**

Pour appréhender le monde d’une façon juive, l’élève rabbin serait formé à la dialectique talmudique qui permet d’analyser un problème selon toutes ses facettes en rendant compte de la validité des différents points de vue. Dans ce but, un certain nombre de sougyot (passages) représentatives seraient étudiées en profondeur.

4

**3.2 Une tête juive bien pleine des connais- sances juives**

L’essentiel de la formation sera constitué par l’acquisition de connais- sances Halakhiques avec un accent sur les questions qu’il rencontreraient dans sa pratique. Seraient également mises en valeur «la flexibilité» possible de la Halakha dans des cas d’espèces.

Les sujets traités couvriront :  
• Orah Haïm (quotidien, chabbat, fêtes) • Issur ve Heter (cacherout)  
• Huppa ve Kiddushim (mariage)  
• Avelout (deuil)  
• Nidda  
• Conversions  
• Enseignement

**3.3 Responsa**

L’étude de Responsa contemporaines permettra d’utiliser les connaissances acquises et le mode de raisonnement dialectique pour résoudre des problèmes qui se posent aux juifs français d’aujourd’hui.

**3.4 Communication**

Les élèves seraient formés à l’art oratoire, et à la pédagogie dans les différents contextes de Divrei Thora, conférences ou études sur textes. Ils seraient également formés à l’utilisation de la communication numérique.

**3.5 Coaching**

Le rabbin est de plus en plus sollicité par des fidèles pour des problèmes personnels, familiaux et professionnels. Pour pouvoir y répondre de façon efficace, les élèves rabbins auraient une formation en coaching.

Néanmoins, ils seront alertés sur la nécessité de passer le relais à des professionnels, quand le problème dépasse les limites de leurs compétences. A cette fin, ils seraient familiarisés aux ressources communautaires ou extra-communautaires vers lesquelles orienter ces fidèles.

**3.6 Travail en équipe**

Le rabbin doit être préparé à travailler en équipe avec les membres de sa com- munauté. La collaboration avec le président est absolument essentielle. Pour cela il devrait avoir des séances de formation au leadership, qui seraient mises en pratique lors des stages.

**3.7 Formation continue - université d’été sur sujets actuels**

Les rabbins, comme toutes les profes- sions intellectuelles, ont besoin de rafraîchir leurs connaissances et de se tenir au courant des problématiques nouvelles, qui interviennent dans les communautés, afin de prendre en compte les évolutions, techniques ou sociologiques, de la société. Ces rencontres permettraient aussi de resserrer les liens au sein du corps rabbinique et de s’enrichir de l’expérience des collègues.

**4. Recrutement**

Il est difficile de recruter des élèves rabbins et de susciter les vocations.

Le recrutement au Séminaire Israélite de France (SIF) se fait post Bac.

Des réunions d’information ont lieu dans les écoles juives. Il y a lieu d’accroître la visibilité sur internet, en ayant un site attractif. Des suggestions ont été faites pour améliorer le recrutement en l’ouvrant sur

5

des tranches d’âge plus jeunes et plus âgées.

**4.1 Ouvrir le recrutement à des jeunes gens** qui ont déjà acquis un diplôme universitaire... un parcours professionnel.

**4.2 Créer une Yeshiva** accueillant des élèves à partir de 16 ans où ils seront formés en Guemara avec un parcours généraliste qui les mènera au bac.

**4.3 Attractivité**

Il conviendrait d’accroître l’attractivité de la profession de rabbin, en accroissant le prestige de la fonction. Il serait bon d’avoir à nouveau des enseignants prestigieux, rabbins ou universitaires pour accroître l’intérêt des études.

Le SIF pourrait avoir une dimension européenne, en développant des relations avec la London School of Jewish Studies  
( ex. Jews College ) en dispensant des cours en anglais et en recrutant des élèves de toute l’Europe en particulier l’Europe de l’Est.

Les salaires des rabbins pourraient être plus attractifs en les rapprochant des salaires des cadres. Le financement est une question qui sort du cadre de cette commission.

**5. Etat des lieux**

La commission recommande d’effectuer un état des lieux des besoins des différentes communautés, recensement des ouvertures de postes à pourvoir en fonction des départs à la retraite prévisibles. De même, il faudrait un état des lieux des ressources, contenu de l’enseignement, fréquentation des cours, niveau et capacité des élèves, effectif opérationnel disponible à moyen terme.

**Conclusion :**

**Ces suggestions et recomman- dations ont pour objectif d’ouvrir des pistes et un dialogue avec la direction du Séminaire Israélite de France, afin d’améliorer, en quantité et en qualité, la formation de rabbins adaptée aux communautés françaises.**

6

**ATELIER**

**JEUNESSE  
& EDUCATION**

**Modérateur :**

**• LEVY Philippe**

Modérateur - Directeur Action Jeunesse du FSJU  
**Rapporteur :  
• JERUSALMI Sandra**

Enseignante Alliance Israélite

**• BARER Michael**

Formateur, consultant en judaïsme

**• BENADMON Mickaël**

Docteur en philosophie

**• BOUBLI Anne-Marie**

Vice-présidente du Consistoire Central

**• CHICHE Colette**

Chef d’établissement, Conseillère péda- gogique pour les Talmudei-Torah (ACIP) **• DANAN Ariel**Directeur adjoint de la Bibliothèque de l’AIU et responsable de la Médiathèque Alliance Baron Edmond de Rothschild. **• GALIMIDI Joëlle**

Avocate à la Cour, spécialiste du Guet

**• HADDAD Jérémie**

Président EEIF

**• KLEIN Stéphanie**

Enseignante / Conférencière Limoud

**• MAIMON Dov**

Chercheur en Philosophie

**• OUAZANA Ruth**

Fondatrice et Directrice de Limoud France

**• PETIT OHAYON Patrick**

Directeur Général CAMPUS FSJU

**• TOLEDANO Lior**

Enseignante E-Talmud

**• ZBILI Robert**

Président KKL de France

**Les échanges étaient coordonnés, en amont et sur site par Philippe Lévy, directeur de l’Action Jeunesse du FSJU et Sandra Jerusalmi, coordinatrice de l’Enseignement Supérieur à l’AIU et résidente Moishe House à Paris. Les membres étaient praticiens de ce milieu : enseignants dans des écoles ou talmudei torah, décisionnaires dans des mouvements de jeunesse, etc.**

Ils ont choisi de définir la “jeunesse” comme la tranche d’âge 25-35 ans et de regarder tant l’éducation formelle qu’informelle, tant les communautés structurées (synagogues, talmudei torah, mouvements de jeunesse, centres communautaires, etc.) que les espaces plus fluides (tiers-lieux type Moishe House, groupes sans ancrage physique), les jeunes affiliés et moins.

Concernant la jeunesse juive de France, le groupe a consensuellement constaté le manque de données concernant les phénomènes de mobilité (Paris – Banlieue, Paris – Province, alyah), la fréquentation des synagogues, des mouvements de jeunesse. Ce manque est d’autant plus fragilisant que les dernières décennies ont vu une transformation radicale des modes de socialisation et d’affiliation : hyper connexion, mobilité professionnelle et géographique, éclatement des affiliations traditionnelles (politiques, religieuses, centres d’intérêts, etc.). Ces mutations n’ont pas résolu la difficulté structurelle à toucher les jeunes juifs du lointain (environ deux tiers), par opposition avec ceux ayant un ancrage communautaire.

7

**Sur ces sujets, ils ont fait deux propositions :**

• Faire financer et mener une enquête nationale pour prendre le pouls des besoins et aspirations de la jeunesse juive de France.

• Repenser le dialogue et possibilités d’expression des jeunes dans la communauté, par la création d’espaces virtuels (réseaux sociaux) et physiques adéquats.

Concernant l’offre éducative faite aux jeunes adultes, les constats étaient ceux d’une méfiance croissante de la part des jeunes quant au risque d’un repli communautaire et des approches dogmatiques. Il y a certes de nouvelles initiatives émergentes, répondant notamment à une appétence croissante pour l’étude – mais elles restent peu visibles et lisibles.

**L’atelier proposait donc :**

• D’améliorer la lisibilité de l’offre relativement riche et plurielle pour permettre le développement d’identités juives plurielles et positives chez les jeunes et leurs (futures) familles : communiquer sur les initiatives innovantes, notamment dans un portail unitaire permettant d’aiguiller les choix de chacun.

• D’encourager la diversification de l’offre éducative pour qu’elle reflète l’ouverture à la société et les lieux d’affinités des jeunes (tiers-lieux et non pas centres communautaires traditionnels).

L’atelier a passé du temps en zoom sur le secteur des écoles et des mouvements de jeunesse. Les mouvements continuent à attirer et générer de l’engagement, bien qu’ils soient en perte de vitesse (hormis

lesEEIFetlaJeunesseLoubavitch).L’école juive a vu ses rangs grossir. En favorisant la lutte contre une assimilation redoutée, elle manque parfois à préparer les jeunes au monde extérieur (faible accent sur la culture générale, faible sensibilisation à la citoyenneté, mauvaise apprentissage des langues, y compris de l’hébreu). L’atelier a donc proposé que **des personnels formés à l’éducation informelle** soient recrutés pour inciter les élèves à s’engager dans des mouvements et causes qui leur tiennent à coeur. Cela pourrait aller de pair avec une **“école des parents”**, qui pourrait soutenir et se joindre à cette dynamique. Enfin, il serait judicieux de développer **des partenariats** entre mouvements de jeunesse, talmudei torah et écoles.

Le dernier sujet abordé par l’atelier était celui du **développement du leadership des jeunes.** Les jeunes préfèrent en moyenne se rassembler hors d’un cadre formel ou hiérarchique, et dans un cadre “bottom-up” ou “grassroots” (i.e. initié par leurs pairs). Les institutions communautaires sont déphasées avec ce public et peinent à y ajuster leur offre. L’atelier suggère donc que les conseils d’administration des institutions fassent une place quantitativement significative aux jeunes adultes en leur sein de sorte à entendre ces voix et anticiper la relève communautaire. Il serait souhaitable de récompenser le leadership et l’engagement (validation des acquis de l’expérience, expériences d’échanges subventionnés à l’international, etc.). Enfin, l’atelier invite les institutions communautaires à mettre en œuvre des moyens concrets d’inciter les jeunes à entreprendre : bourses d’études, incubateurs, appels à projets, etc.

8

**ATELIER**

**PLACE DES FEMMES AU SEIN DU JUDAÏSME CONSISTORIAL FRANÇAIS**

**Modérateur :**

**• BLOCH Emmanuel**

Avocat, Doctorant en Philosophie juive

**Rapporteur :**

**• RUIMY Hannah**

Enseignante / Rabbah (en fomation)

**• ABENSOUR Gabriel**

Enseignant, Chercheur en Philosophie juive Ta-Shma, Aderaba  
**• BEIT Alain**Président du Beth Havérim

**• BENDAVID Rachel**

Professeur de Kodesh (Ecole Gustave Leven, Alliance)  
**• BOUBLI Anne-Marie** Vice-présidente du Consistoire Central **• CHICHE Colette**

Chef d’établissement, Conseillère pédago- gique pour les Talmudei-Torah (ACIP)  
**• DAHAN Mikael**Représentant du KKL France

**• ELKOUBY Janine**

Agrégée de Lettres classiques

**• FITOUSSI Tali**

Experte en Communication

**• GALIMIDI Joëlle**

Avocate à la Cour, spécialiste du Guet

**• GLUSMAN Pascale**

Administratrice au Consistoire de la Gironde

**• GOLDBERG Monique**

Professeure d’hébreu au Talmud Torah de l’ULIF Copernic.  
**• JERUSALMI Sandra**Enseignante Alliance Israélite, Coordinatrice de programmes d’enseignements

**• KORCHIA Elie**

Vice-Président du Consistoire Central

**• KORCHIA Hadassa**

Avocate

**• OHAYON Joseph**

Rabbin de Bordeaux

**• OUAZANA Ruth**

Fondatrice et Directrice de Limoud France

**• ROZEN GOLDBERG Bitya**

Rabbin orthodoxe

**• SIGAL Faustine**

Directrice Internationale Moishe House

**• TOLEDANO Lior**

Enseignante E-Talmud

**Les constats**

L’objectif de cet atelier était de faire avancer la discussion et de formuler des propositions constructives ne prêtant pas (ou peu) à controverses, sur la question de la place des femmes au sein des institutions du Judaïsme français (institutions religieuses ou administratives).

**Les échanges ont porté sur 8 thèmes.**

**1. Leadership**

Très peu de femmes juives occupent des fonctions de leadership dans les institutions communautaires. Dès lors, notre atelier a réfléchi aux manières de permettre aux femmes d’accéder, plus facilement et plus massivement, aux positions de direction

9

auxquelles elles peuvent prétendre par leurs talents naturels, compétences et expériences communautaires.

**2. Education informelle**

Dans la majorité des écoles juives, l’éducation religieuse reste encore largement inégalitaire - au détriment des jeunes filles. Comment donner aux femmes un meilleur accès de qualité à l’étude de la Torah, afin de leur permettre à leur tour de transmettre et d’être visibles dans le domaine de l’enseignement et de la pensée ?

**3. Espace synagogal**

Dans beaucoup de synagogues de France, la séparation traditionnelle entre femmes et hommes se traduit dans l’architecture de la galerie des femmes. Ces espaces, souvent très hauts et très éloignés de l’estrade où se déroule effectivement la prière, relèguent les femmes à grande distance. En accord avec la Halakha, et en tenant compte des grandes avancées sociales de ces dernières décennies, quelles sont les options pour mieux organiser l’espace synagogal afin de permettre aux femmes de prendre une part plus active dans le culte ?

**4. Kaddish**

La question de la récitation du kaddish par des femmes à la synagogue touche à l’accompagnement des endeuillé(e)s. Faute de permettre aux femmes de participer à cet accompagnement sagement pensé, elles portent le deuil de façon isolée, n’ayant pas de lieux où réciter le kaddish (alors qu’une très large majorité de décisionnaires ne s’opposent pas à une récitation d’un

kaddish féminin au même moment que celui de l’assemblée déjà constituée).

**5. Rituel synagogal**

Participation des femmes au rituel synagogal. Il y a une cinquantaine d’années, aux États-Unis et en Israël, sont apparus les premiers mynianim de femmes, lesquels se réunissaient ponctuellement pour une lecture de la Torah, la lecture du Rouleau d’Esther à Pourim ou pour danser autour de la Torah le jour de Simhat Torah.

**6. Bat Mitsvah**

La Bat Mitsvah représente un moment important dans le développement affectif et religieux d’une jeune fille. Or, la préparation à la bat mitsvah n’est pas, ou que très peu, prise en considération par les synagogues consistoriales ou affiliées. Les possibilités d’inscrire dans le rituel synagogal cette étape cruciale de la vie des jeunes filles est souvent assez restreinte.

**7. Préparation au mariage**

Depuis une vingtaine d’années, une préparation au mariage est dispensée par le Consistoire. Mais cette préparation est centrée quasi-exclusivement sur les lois de niddah et répond mal aux attentes des jeunes couples modernes. Pourtant, il faut souligner le désir d’étude que ces jeunes couples manifestent durant ces moments de préparation au mariage - demande qui est assez peu relayée !

**8. Guet - Divorce religieux**

Le problème du guet est largement connu, et reste sans aucun doute l’un des plus douloureux et importants dossiers à traiter

10

aujourd’hui dans le monde juif orthodoxe.

**Les solutions concrètes.**

Quelques idées générales valables pour les 8 dossiers :

Les propositions doivent être pensées vers une direction “bicéphale”: se tourner vers l’autorité religieuse (le Rabbin), mais également vers l’autorité administrative, c’est à dire le conseil d’administration de la communauté. Encourager les initiatives et bien communiquer sur celles-ci, en imprimant des livrets ou en publiant sur Internet.

**S’inspirer de ce qui se fait à l’étranger, au besoin en traduisant des textes ou autres supports importants.**

**1. Leadership**

L’argument qui est avancé est souvent, dans un premier temps, l’absence de motivation des femmes pour s’investir dans des missions communautaires.  
Nous avons également souligné que, de façon assez fréquente, la Halakha serait mise en avant pour décliner aux femmes ces postes. En outre, il existe également de fortes résistances culturelles (“ce n’est pas dans les habitudes”). Nous relevons ici la nécessité d’éduquer et de former et de communiquer à destination de toutes les couches de la communauté juive française. Nous proposons de mettre en place une formation à destination des femmes (et des hommes !) **pour acquérir des outils de base d’administration permettant de lever ces inhibitions.** Nous suggérons de créer une commission à la Fondation du Judaïsme français, portée par de grandes voix du judaïsme français pour

promouvoir les femmes à s’investir dans la vie des communautés.

**2. Education informelle**

Les femmes devraient pouvoir rejoindre, comme cela se fait déjà à Bordeaux, l’espace des hommes pendant les drachot (les discours) afin de mieux entendre l’enseignement de Torah et d’en devenir les participantes naturelles. En parallèle, il faut réfléchir à autoriser et à encourager les femmes à parler publiquement, dans les temps de rassemblement de la communauté comme le chabbat, les offices des fêtes (autorisation des drachot dans les synagogues) Encourager l’invitation des femmes inspirantes et pouvant servir de modèles à suivre à enseigner dans les synagogues.

Enfin, il serait judicieux de dégager des fonds afin de financer des bourses d’études attrubuées à des jeunes filles qui seraient formées à l’étranger, en Israël ou aux USA, dans des institutions d’étude de Torah à haut niveau, puis elles reviendraient en France pour enseigner / rendre à la communauté, dans une forme de contrat entre la communauté qui financerait une large partie de ce cursus et les jeunes filles sélectionnées. Il faut encourager la publication de responsa sur des questions essentielles, touchant au statut religieux des femmes dans le Judaïsme, sur des questions qui font un peu l’unanimité dans le monde juif (interventions de Dayanim français et étrangers qui font autorité). Un enseignement juif de qualité doit pouvoir être donné aux femmes (publics mixtes) lors de cours réguliers (hebdomadaires). Il n’est plus envisageable que, dès que

11

l’étude devient “sérieuse” les femmes qui le souhaitent soient mises de côté de ces cours, dans les synagogues consistoriales.

**3. Espace synagogal**

Il est possible, pour les synagogues où l’architecture le permet, de séparer la synagogue en deux de manière égalitaire, sur un même niveau dans le sens de la largeur; en d’autres termes, faire une séparation droite / gauche et non devant / derrière. Le matériau utilisé peut permettre une certaine visibilité.

**4. Kaddish**

Il faudrait procéder à un travail de renseignement des rabbins sur le sujet, afin que ces derniers sachent que la pratique est autorisée et même encourageable. Pour cela, une équipe peut se charger de rédiger et de diffuser un livret sur la question du kaddish, en citant notamment la position du Grand Rabbin d’Angleterre, le Rav Jonathan Sacks, laquelle est d’encourager les femmes à réciter le kaddish dans toutes les synagogues et lors de chaque prière.

**5. Rituel synagogal**

Lors des festivités de Simhat Torah, précisément dans ces moments où le lien à la Torah est renouvelé de façon si forte, il faut encourager et organiser des Hakafot de femmes avec un Sefer Torah, dans l’espace des femmes. Par ailleurs, il serait important de permettre la tenue de lectures de femmes, à Pourim ou à Simhat Torah, dans toutes les synagogues consistoriales et aider à mettre en œuvre ces événements (mise à disposition de salles, aide à l’organisation, etc.). Il pourrait s’agir de

lectures pour femmes exclusivement. Chaque communauté pourrait évaluer et s’adapter à la demande du public féminin.

**6. Bat Mitsvah**

Comme pour la Bar Mitsvah, nous suggérons la mise en œuvre d’un vrai programme pédagogique d’étude, adapté aux besoins spirituels des jeunes filles en âge de célébrer leur Bat Mitsvah.

Les professeurs dispensant ces parcours bat mitsvah pourraient bénéficier d’une formation. Dans le même élan, il faudrait tracer les contours possibles des rituels de célébration de la bat mitsva et de les communiquer au public : comment célébrer la cérémonie en pratique, ce qui est halakhiquement acceptable ou déconseillé, etc., afin de guider concrètement les familles dans l’organisation de la fête (parcours balisés). Enfin, on établirait une liste des communautés qui se déclarent prêtes à ouvrir leurs portes à la célébration d’une Bat Mitsvah de ce type afin que les parents puissent les identifier.

**7. Préparation au mariage**

Il serait souhaitable que soit mis sur pied un programme de préparation au mariage, lequel traitera de toutes les questions pertinentes : la vie de couple, la sexualité, la place de la Halakha, l’histoire du mariage dans la tradition juive, l’organisation et le sens de la cérémonie du mariage, l’éducation des enfants, et ainsi de suite (liste non exhaustive), ainsi qu’une possibilité d’étudier sur un thème souhaité par le jeune couple, en plus de ceux “indispensables” à la préparation au mariage. Un travail sera fourni en amont

12

**ATELIER**

**LES CONVERSIONS**

**Modérateur :**

**• BENADMON Mickaël**

Docteur en Philosophie, leadership rabbinique  
**Rapporteur :  
• AMSELLEM Haïm**

Rabbin Fondation Zera Israel

**• ABENAIM Norbert**

Consultant, Rabbin, Enseignant

**• AOUIZERATE Erick**

Président du Consistoire de la Gironde

**• BAR- HEN MEYER Simon**

Grand Rabbin de Barcelone

**• BENDAVID Ariel**

Rabbin régional des Pays de la Loire

**• COHEN TENOUDJI Michel**

Président du Consistoire de Marseille

**• KLELIFA Gérard**

Président du Consistoire de Pau

**• ROUAUX Céline**

Psychologue, créatrice du site Gyour

**• TOLEDANO Arié**

Président fondation Zera Israel

afin d’identifier des personnes instruites qui seraient prêtes à devenir formatrices.

Dans une perspective plus lointaine, il faudra rédiger de nouveaux ouvrages sur les sujets liés au mariage et à la sexualité, plus adaptés aux besoins des couples juifs modernes.

**8. Guet - Le divorce religieux**

Ce dossier soulève de grandes questions mais les deux intervenantes en la matière (Katy Bisraor et Liliane Vana) étaient absentes. Ce sujet mérite à lui seul une séance plénière à organiser.

Quelques chiffres ont été communiqués par Me Elie Korchia. Celui-ci a présenté les deux axes sur lesquels le Bureau du Consistoire Central travaille dans les cas difficiles qualifiés d’ « agouna » (femmes « entravées »)

Deux moyens d’actions :

1/ Argent ; condamnation de la justice française ; huissier de justice est envoyé avant action judiciaire ; s’il ne cède pas, elle assigne en justice (« abus de droits »).

2/ « Shaming » / mise au ban de la communauté – il n’y a pas de passe-droit en la matière.

Me Korchia s’engage à être le relais au sein du judaïsme consistorial, pour s’occuper personnellement de ces cas – un interlocuteur officiel.

**1. Constats communautaires et institutionnels**

**Données communautaires**

- Toutes les communautés sont confrontées à des demandes de conversion et il est donc nécessaire de définir une politique claire à ce propos.

- La problématique de la conversion ne se pose pas dans les mêmes termes en fonction de la situation géographique du candidat d’une part et de la communauté

13

juive locale d’autre part. Les villes à forte présence juive proposent une grande variété de cours et d’activités aux candidats et ne sont en aucun cas dépendantes de l’évolution de sa conversion. En revanche, de nombreuses petites communautés reçoivent des demandes de conversion mais ne peuvent offrir autant de diversité, et sont dépendantes de l’aboutissement de ces conversions. En effet, les convertis constituent un public potentiel et permettent ainsi à la communauté locale de s’élargir.

- Les personnes ayant contracté un mariage mixte restent intéressées à perpétuer une identité juive. Contrairement à l’idée reçue, le mariage mixte n’exprime pas forcément une volonté assimilationniste. Il en résulte une nécessité de considérer la demande de chacun et chacune.

- Les motivations à la conversion sont complexes et multiples. D’une demande assez formelle de régularisation à la volonté d’adhérer à la Torah d’Israël sans intérêt aucun. Les rabbins sont appelés à juger de la bonne volonté des candidats même si ceux-ci n’expriment pas nécessairement la motivation spirituelle en premier lieu.

**Données institutionnelles**

- Le processus de conversion n’est pas exposé d’une façon claire. Il subsiste des zones d’incertitude concernant le parcours, les étapes, la durée. De même, le candidat ne sait pas toujours ce qu’on attend de lui.

- Pour le consistoire, tel que ceci apparait sur son site, la conversion est une adhésion totale à l’accomplissement des commandements de la Torah et

l’adoption du modèle ‘haredi’ selon lequel le juif accompli est un juif pratiquant.

- Des présidents de communautés sont perplexes devant la réticence et la crainte de certains dayanim/rabbanim à traiter les dossiers de conversion.

- Un certain flou réside concernant la ligne halakhique à suivre en matière de conversion et il serait utile de différencier la ligne halakhique de la politique halakhique. Alors que la première transmet le contenu halakhique émanant de la tradition, la seconde relève d’une décision personnelle ou institutionnelle concernant le traitement de la question des conversions en fonction de critères variés. En ce sens, elle ne se limite pas aux textes mais introduit d’autres considérations. Il est important de mettre en valeur les différentes politiques halakhiques afin de comprendre les tenants et les aboutissants du traitement concret des cas de conversions.

**2. Constats halakhiques**

**Données halakhiques**

La littérature halakhique telle qu’elle s’est développée dans les corpus de Maïmonide et de Rav Yossef Caro ainsi que dans la vaste littérature des responsa indique que le processus de conversion ne nécessite pas une préparation étalée sur une longue durée, une étude poussée de toutes les mitsvoth ni une pratique accomplie. (Rambam Michné Torah – Hilkhot Issourei Bi’a Ch. 13 ; Choul’han Aroukh Yorei Déa 268). De l’avis de la majorité des décisionnaires, le candidat devra accepter le joug de Dieu et

14

des commandements, opérer la circoncision et se tremper au Mikwe. C’est après cela qu’il rentre sous les ailes de la Chékhina (présence divine) et est à considérer comme juif en toute chose. Cependant, il y a une différence à établir (Responsa Akhiezer, Tome 3-26) entre l’acceptation du joug des mitsvoth devant les dayanim et la pratique concrète post-conversion.

La tradition halakhique des maîtres séfarades telle qu’elle a été rédigée dans les cent dernières années, Pizkei Ouziel 65 et Maïm ‘Haim du Rav Yossef Messas pour ne citer qu’eux, montre un engagement réel à traiter et à résoudre les problèmes communautaires. A leurs yeux, il s’agit de combattre l’assimilation et d’introduire dans l’alliance toute personne souhaitant vivre et être identifié comme juif.

Le rôle du Beth Din est d’acter la déclaration d’intention du candidat (fidèle aux principes halakhiques « Le Dayan ne peut se prononcer que sur ce qu’il voit devant lui » ; cf. aussi responsa Da’at Cohen 153) et d’encourager un futur apprentissage et une fréquentation régulière des communautés.

**La politique halakhique**

Le judaïsme ultra-orthodoxe d’origine lituanienne a opté pour sa part pour une approche plus rigoureuse, considérant que la conversion doit consister en une adhésion totale à l’accomplissement des mitsvoth. Il n’y aurait aucun sens à se convertir sans une pratique rigoureuse des mitsvoth ; seule la pratique des mitsvoth est garante de la pérennité du peuple juif et de la Torah d’Israël.

Ce modèle a été adopté en France, considérant que seul celui-ci serait à même de répondre aux enjeux actuels. Il ne s’agit donc pas de position halakhique, mais de politique halakhique, c’est-à-dire d’une stratégie protectrice pour le bien de la communauté et de la Torah : en imposant une norme plus stricte, la communauté serait protégée de l’assimilation.

Ce faisant, la tradition des Maîtres d’Afrique du Nord, pilier de la tradition séfarade est marginalisée.

**3. Questionnements**

- L’adoption d’un processus et d’une politique de surenchère halakhique répond-elle réellement aux enjeux posés par le terrain en France ? (Mariages mixtes, assimilation, perte au profit des mouvements libéraux, effondrement de l’autorité halakhique qui devient inopérante)

- La communauté juive française pratiquante étant majoritairement originaire d’Afrique du Nord, peut-elle se retrouver dans un modèle israélo-lituanien ?

- Ce modèle permet-il de répondre aux nombreuses demandes de conversion, notamment dans les petites communautés de province ?

- La conversion ne fait-elle pas partie intégrante du travail rabbinique et du fait juif par extension ?

**4. Propositions**

La complexité et la sensibilité de la question de la conversion demandent une réflexion approfondie. L’organisation

15

**ATELIER**

**ACCUEIL DE LA DIFFERENCE**

Remarque préalable : la commission  
« accueil de la différence » s’est cantonnée à trois sujets significatifs mais non exhaustifs afin de mesurer la capacité d’accueil ou la résistance à la différence au sein de nos communautés :

Trois groupes de travail :

**Rapporteur :**

**• FITOUSSI Tali**

Experte en Communication. Association PILPOUL

**L’accueil des personnes LGBTQI + • BEIT Alain**Président du Beit Haverim  
**• DWECK Joseph**

Rabbin de la Communauté Sefaradi  
du Royaume-Uni  
**• KORCHIA Elie**Avocat et Président Conseil des communautés juives des Hauts de Seine Vice Président Consistoire Central

**• SIGAL Faustine**

Directrice Internationale Moishe House

**L’accueil des familles pluriconfessionnelles  
• ABENSOUR Gabriel**Chercheur en Philosophie  
**• ELKOUBI Jeanine**Professeur agrégée en Lettres classiques **• TOLEDANO Arié**Président Fondation Zera Israel

d’assises nationales sur ce sujet est une urgence. Elles seraient alors l’occasion de poser l’état des lieux, de présenter des statistiques, études et enquêtes et surtout de traiter sereinement la problématique.

Il est nécessaire de démocratiser le processus et de le rendre plus transparent, plus léger, plus proche de la personne.

Les Présidents de communautés formulent le souhait et la demande d’être partie prenante dans le processus d’accompagnement des candidats à la conversion, dans la réflexion sur les dossiers et leur aboutissement.

16

**L’accueil des personnes en situation de handicap  
• BENCHIMOL Noémie** Doctorante en Philosophie,

Ecole Normale Supérieure

**• BLOCH Emmanuel**

Avocat, Doctorant en Philosophie juive

**• BOUNAN Valérie**

Chirurgien Dentiste

**• GOLDBERG Monique**

Enseignante Assistante Talmud Torah

**• OHAYON Joseph**

Rabbin de Bordeaux

**• REHBY Hervé**

Professeur d’herméneutique et Président du Centre Yavné. Bordeaux **• ROUAULT Céline**Psychologue, créatrice du site Gyour

**1. L’accueil des personnes LGBTQI+**

**Constats de terrain**

Aujourd’hui les personnes et familles LGBTQI+ sont peu/pas visibles dans nos communau- tés, probablement pour ces premières raisons : - Homophobie latente des communautés ren- forcée par l’absence de dialogue ouvert à ce sujet - Absence de structure pour les homosexuels juifs orthodoxes qui veulent garder une pratique

- Difficulté des rabbins à garantir écoute et accompagnement aux personnes, jeunes notamment, homosexuelles et transsexuelles

- Absence de consensus sur les voies à proposer à ces personnes notamment lorsqu’il s’agit de familles, ainsi qu’aux enfants qui y évoluent

- Au-delà de l’absence des « secours de la religion », les personnes ayant la double identité juive et LGBTQI+ souffrent de cette

incompréhension et de cette mise à l’écart. Cette souffrance se traduit parfois par la négation totale de leur judaïsme et parfois par un mal-être psychologique allant

jusqu’à la mise en péril de leur propre vie. C’est à partir de ces graves constats appuyés par le témoignage de terrain d’Alain Beit , président du Beit Haverim, que nous souhaitons rechercher les termes de bonnes pratiques communautaires.

En effet, en tant que communauté juive fidèle à la tradition, des limites à l’inclusion existent. Chacun en a conscience. Mais une marge de manœuvre est exploitable pour concourir à éviter de tels drames.

**Ressources bibliques**

Un interdit biblique formulé en Lévitique 18,22 : « Si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils ont fait tous deux une chose abominable ; ils seront punis de mort : leur sang retombera sur eux. »

A noter que la notion de Karet (punition) protéiforme, en cause ici, s’applique entre autres aussi à : transgression volontaire du Chabbat, manger ou boire un volume significatif pendant Kippour, coucher avec une femme mariée ou Niddah, manger ou boire du premier sang de l’animal, manger un volume significatif de ‘Hamets à Pessah, refus pour soi de circoncision.

Un commandement biblique en Lévitique 19,16 de porter assistance à toute vie en danger : « Tu ne resteras pas indifférent au sang de ton prochain ».

**Exemples de questions et enjeux soulevés**

**Aujourd’hui**

Inclusion dans la vie rituelle : comment assurer l’accès des LGBTQI+ à la montée à

17

la Thora ?, aux prestations des traiteurs casher ?

**- Comment mieux former les rabbins à l’écoute, à l’accompagnement, à l’accueil des personnes LGBTQI+ ?  
- Comment lutter contre l’homophobie dans les communautés ?**

**Demain**

Peut-on proposer un parcours de conversion pour un enfant de couple homoparental ? Peut-on proposer un parcours de conversion pour une personne LGBTQI+ ? Quelle médiation pour les enfants de couples homoparentaux (GPA, adoption) ?

**Propositions**

**Lutte contre l’homophobie**

Condamnation écrite de l’homophobie: texte conçu sur des bases halakhiques solides, signé par le plus grand nombre de rabbins et publié par réseaux communautaires et voie de presse. Une lettre a été ratifiée par le Grand Rabbin Bernheim en 2011. Cette initiative, bien qu’étant un premier pas, peut-être en somme réitérée en 2020 afin d’en assurer la portée et la compréhension auprès du public communautaire. Traduire et publier le guide du Grand Rabbin du Royaume-Uni Ephraim Irvis ou rédiger un livret similaire pour lutter contre l’homophobie et améliorer la prise en charge des personnes LGBTQI+ au sein de la communauté. Mettre à disposition un contenu spécifique pour les rabbins de manière à fluidifier le dialogue sur ces sujets et créer un climat apaisé et bienveillant.

**Recherche halakhique**

Rassembler une bibliographie sur

les recherches halakhiques menées sur 18

les sujets : homosexualité, transsexualité, GPA, adoption.

Constituer un groupe d’étude afin d’arbitrer sur les questions pratiques posées par l’inclusion des communautés LGBTQI+ : intégration dans un Minyan, lecture et montée à la Torah, judéité des enfants, pratiques genérées chez les transsexuels (un homme trans peut/ doit-il mettre les Tefilin, peut-il compter dans un Minyan ?)

**Accompagnement des rabbins**

Ajouter à la formation des rabbins un cours spécifique sur l’accompagnement des LGBTQI+ juifs et de leur famille.

Assistance, urgence (Pikouah Nefesh)

Créer une adresse e-mail du consistoire permettant aux rabbins d’échanger leurs expériences ainsi qu’aux personnes LGBTQI+ d’être redirigées vers un accompagnement bienveillant.

**2. L’accueil des familles pluriconfessionnelles**

**Constats de terrain**

La ligne consistoriale, empreinte de pragmatisme, préconise l’intégration des enfants issus de mariage mixte sous conditions de conversion à terme. Mais hors de ce contexte, les enfants issus de mariage mixtes ne sont pas dans les faits intégrés à la communauté et ne trouvent pas de réponse systémique.

Les écoles confessionnelles juives sous contrat d’association avec l’Etat se mettent en infraction si elles pratiquent la discrimination religieuse.

Les mouvements de jeunesse pratiquent de manière inégale un statu quo où la judéité de la maman n’est pas exigée.

**Ressources halakhiques**

Notion de « Zera’ Israel » et devoir de solidarité vis-à-vis des enfants issus de mariage mixte avec proposition de conversion.

**Questions et enjeux**

Comment donner accès à la communauté aux enfants de mariages mixtes sans les stigmatiser ?  
- Quelle implication post-mariage mixte dans la communauté ?

- Divorce : quelle gestion de la dimension religieuse ?  
- Peut-on procéder à la conversion des enfants sans procéder à celle de sa mère ? - Quelle présence du père non juif dans le parcours juif de son enfant et lors des cérémonies ?

**Pistes**

Dans la perspective d’un retour au judaïsme, et sous réserve d’accord de la mère, acceptation des enfants de père juif au Talmud Torah. Mais transparence totale et contractuelle quant à la non-célébration de la Bar ou de la Bat Mitsvah si absence de conversion préalable.  
- Créer un parcours spécifique pour les enfants issus de mariage mixte avec les parents, parcours administré par le rabbin en charge de leur suivi.  
- Formation des rabbins sur les schémas familiaux complexes du point de vue des identités religieuses.  
- Favoriser les moments non cultuels pour une meilleure intégration.

**3. L’accueil des personnes en situation dehandicap**

**Constats de terrains**

**-** Carence de structures communautaires spécifiques : retard sur les mises aux normes du bâti.  
- Méconnaissance halakhique du grand public sur les marges de manœuvre rituelle : shabbat, dérogations accordées pour les personnes en situation de handicap et de leurs accompagnants.

**Pistes**

- Edition d’un guide qui toucherait l’approche du handicap.  
- Création d’une cellule d’action psycho- thoraïque.

- -

Campagne de sensibilisation. Campagne de mise aux normes du bâti.

**Ressources Halakhiques**

Statut du ‘Héréch, Shoté  
(non et mal voyants, mal entendants).

19

**ATELIER**

**« ORTHODOXIE EN DÉBAT »**

**Modérateur :**

**• HADDAD Jérémie**

Président des Eclaireuses Eclaireurs Israélites de France et Directeur de la Publication de la Revue « L’Eclaireur ». **Rapporteur :**

**• BENCHIMOL Noémie**

Doctorante en Sciences Religieuses et enseignante au Beth Midrash Ta-Shma. **• BARRER Michael**Formateur/ Consultant en judaïsme

**• BOUNAN Yves**

Président Consistoire de Toulouse

**• DANAN Ariel**

Directeur-adjoint de la Bibliothèque de l’AIU  
**• DWECK Joseph**Rabbin de Londres/ Sephardi community **• FISZON Bruno**

Grand Rabbin de Metz

**• ISRAEL Franck**

Président du Consistoire Régional PACA

**• KLEIN Stéphanie**

Enseignante / Formatrice

**• KORCHIA Elie**

Vice-Président du Consistoire Central

**• LEVY Philippe**

Directeur Action Jeunesse FSJU

**• MAÏMON Dov**

Rabbin/ Chercheur JPPI

**• PETIT OHAYON Patrick**

Directeur Général CAMPUS FSJU

**• REHBY Hervé**

Professeur d’herméneutique et Président du Centre Yavné Bordeaux, Enseignant du judaïsme

20

**Introduction**

Cet atelier, « orthodoxie en débat », consacré à un questionnement interne au judaïsme orthodoxe français sur sa propre nature, son attitude face aux défis contemporains, ses propres limites, fut sans nul doute le plus théorique et également le plus transversal de ces Assises. Il a donc parfois repris, approfondi, retravaillé certains des problématiques d’autres ateliers des Assises, comme la question du dialogue intra-religieux, de la formation des Rabbins, la question de l’accueil de l’inclusion et du statut des femmes. L’ampleur de ces questions rendait la tâche assez difficile à traiter en quelques heures ; toutefois, un noyau commun a bien émergé, que l’on pourrait résumer en trois points, qui seront développés ci- après :

**1. l’urgence de rendre pertinent le judaïsme orthodoxe pour aujourd’hui** (c’est-à-dire pour les Juifs d’aujourd’hui), avec sensibilité et dans les limites de la Halakha, la loi juive. Le Rabbin Dweck a eu une formule saisissante pour poser le diagnostic : « En des temps de mort de l’autorité et de verticalité reine, pour le judaïsme orthodoxe, il n’y a que deux alternatives : être pertinent, ou mourir ! »

**2. la nécessité de renouer avec une tradition française pluriséculaire** de judaïsme orthodoxe éclairé, inclusif, rationnel afin de réussir à ne pas sombrer dans les écueils, qui semblent être autant de tentations mortelles, que sont la superstition et la bondieuserie d’un côté, et la sécularisation perdant le lien vivant avec la loi juive, de l’autre. Sortir

du calque systématique avec le rabbinat israélien pour se reconnecter avec les spécificités, et la beauté du judaïsme orthodoxe français. La présence du Rabbin Dweck, de la synagogue séfarade de Londres, nous a également invités à repenser le rapport au judaïsme séfarade, à sa tradition d’ouverture et de modération. Si des initiatives israéliennes ou anglophones ont été citées ici ou là, c’est toujours avec l’objectif qu’elles servent d’inspiration et qu’elles soient adaptées aux communautés françaises dans le respect des sensibilités locales, et jamais comme exemple à calquer « moutonnièrement ».

**3. Dans cet objectif, une démarche d’accueil et d’inclusion de tous les acteurs de bonne volonté dans la construction de ce judaïsme d’affirmation** est indispensable, en particulier envers les femmes, les jeunes et les actifs. Que l’institution consistoriale, ses synagogues et ses centres communautaires deviennent l’adresse privilégiée pour accueillir favorablement, éventuellement financer, des initiatives de la base, (cercles d’étude, évènements festifs liés aux fêtes juives par exemple, cercles étudiants, célibataires). Pour l’instant, cette fonction est trustée par les institutions non consistoriales (Loubavitch, ultra-orthodoxes, libéraux ou laïques) qui font preuve parfois d’un militantisme plus affirmé mais qui ne portent pas le poids de certaines contraintes institutionnelles.

Un problème définitionnel

Une partie de la difficulté de cet atelier fut, non pas conjoncturelle, mais structurelle. En effet, le terme même d’orthodoxie,

d’étymologie grecque et d’histoire marquée par l’opposition à la haskala (mouvement de pensée juive 18ème et 19ème siècle). Les Lumières Juives, constitue ce que les philosophes appellent un « concept essentiellement disputé ». Il est quasiment impossible d’en donner un contenu descriptif et définitionnel clair, non ambigu et non soumis à controverse. De plus, il semble fonctionner dans les faits plus comme un signe de ralliement, l’expression de l’appartenance à un groupe sociologique, voire à une arme politique d’exclusion (nous les orthodoxes et ceux à qui on décide d’ôter ce titre, pour des raisons politiques ou idéologiques étrangers à la halakha stricto sensu). Quid de l’orthodoxie moderne ou des héritiers de la néo-orthodoxie dans la veine d’un Rabbin Samson Rafaël Hirsch qui ont un rapport différent à la science et plus généralement à la modernité ? Sont-ils dedans ? Ou dehors ? L’attachement déclaré à la valeur contraignante de la Halakha fonctionne alors comme un pis-aller, si général qu’il en devient tautologique, et qui ne fait que déplacer le problème. Car alors, quelle conception de la Halakha, quelles sources contraignantes valides et reconnues ?

Il semble alors raisonnable de renoncer à définir verticalement l’orthodoxie, à laisser la question dans une relative indétermination, de ces indéterminations qui sont favorables à une institution aussi vaste et forte que possible, et à une vie commune et communautaire intense et riche de ses nuances. De même, il semble plus fructueux de se concentrer sur des questions plus locales, moins polémiques, et avec des solutions abordables. Dans

21

l’idéal, nous devrions être en mesure de nous passer du terme, qui obscurcit plus qu’il n’éclaire pour le remplacer par un terme plus juif, comme celui de juif gardant la Loi et ses commandements ou de juif halakhique. Vu qu’il est usité et que c’est ainsi que la question se pose, il faut bien se résoudre à l’utiliser, tout en ayant conscience de ses biais et de problèmes qu’il pose.

**Déroulement de l’atelier**

**L’atelier a été structuré autour de 4 grandes questions sur lesquelles les participants ont été invités à réfléchir et proposer des axes de travail**

1. D’après vous, quels sont les principaux risques auxquels l’orthodoxie doit faire face dans les 10 prochaines années en Diaspora ?

2. Quel est le sens que l’orthodoxie doit offrir à la communauté juive ?

3. Quelles sont les valeurs spécifiques que l’orthodoxie doit véhiculer ?

4. Qu’est-ce que le leadership du judaïsme orthodoxe (rabbins, présidents d’institutions, etc.) doit faire pour développer une expérience riche et vivante autour du judaïsme orthodoxe ? Qu’est-ce que cela implique en matière de formation des rabbins ?

**En plus des 3 grandes orientations rappelées ci-avant, les débats ont pu faire apparaître les lignes de forces suivantes :**

a) Une première, orientée vers l’espace

22

politique décisionnel publique : l’institution consistoriale doit garder son rôle de représentativité religieuse du judaïsme vis-à-vis des pouvoirs publics.

Le Rabbin Bruno Fiszon, régulièrement auditionné sur des questions d’abattage rituel et de circoncision, a souligné que selon lui, la divergence doctrinale , si elle est étalée sur la place publique, risque de faire peser un risque important sur la pratique du judaïsme en France dans la durée, en particulier pour les pratiques centrales pour toute vie juive que sont l’abattage rituel (shehita) et de la circoncison (mila). Un exemple récent évoqué en séance a permis de l’illustrer : des positions halakhiques, hors position officielle du Consistoire, accessibles au grand public évoquant la possibilité d’utiliser l’étourdissement dans le pro- cessus d’abattage rituel, ont été utilisées récemment dans des débats publics ou des journaux. Ce pluralisme, qui existe bien dans la halakha orthodoxe, et dont l’expression ne doit pas être bridée, a, selon certains, un effet négatif dans la lutte pour préserver l’abattage rituel. Les opposants à la circoncision au Parlement Européen ont fait venir des communautés juives libérales anti-circoncision (qui ne constituent pas du tout le mainstream du mouvement libéral mais bien un mouvement marginal) des Etats-Unis qui s’opposent à la circoncision au nom des droits de l’enfant. Il est à noter que cette nécessaire unité de la voix juive institutionnelle face à la politique et aux décisions juridiques nationales et supranationales, ne saurait être un blanc- seing pour faire taire tout débat intra- orthodoxe. Le pluralisme intellectuel ne se

négocie pas.

b) Le refus d’un judaïsme de la super- stition : les participants ont regretté qu’une partie de judaïsme français soit attachée à une certaine idée du judaïsme qui mette en avant une certaine forme de superstition, de religiosité superficielle et de mystique dévoyée.

Les illustrations sont nombreuses :

> La croyance envers un pouvoir thaumaturge de certains rabbins.

> L’attention donnée à des histoires miraculeuses indépendantes des sources traditionnelles du judaïsme.

> La focalisation sur un judaïsme de l’émotion plutôt que sur celui de l’intellect.

> La pauvreté de l’étude des sources traditionnelles contradictoires.

> L’organisation d’événements tournés autour du pouvoir « magique » (guérisseur, rédempteur, etc...) de certains personnages bibliques (la matriarche Rachel). Il semble s’agir d’un trait assez marqué du judaïsme français, ce qui nous est confirmé par le Rabbin Dweck, qui remarque que les jeunes juifs Français se tournent vers ce type de judaïsme lorsqu’ils arrivent à Londres, alors même qu’il s’agit là-bas d’une proposition minoritaire. Au-delà même de la question des effets potentiellement problématiques de ce type de judaïsme, il pose la question de la capacité du judaïsme français d’attirer en son sein

des profils plus exigeants, tant sur l’importance de l’étude des textes, que sur la capacité d’exercer un judaïsme arrimé à tous les outils de la pensée critique. Dans le cadre d’une déjudaïsation forte (terme préféré à celui d’assimilation), il est indispensable que le judaïsme orthodoxe sache proposer une vaste palette d’approches du judaïsme et en particulier un judaïsme exigeant du texte et de la pensée. Un constat complémentaire valide ce diagnostic : les principales institutions orthodoxes françaises ont délaissé le champ de la publication d’articles d’études juives de fond. Des revues comme Tradition, Hakira ou d’autres n’ont pas d’équivalent en France. Enfin, il a été soulevé par certains participants la nécessité pour le Consistoire de cesser de s’aligner systématiquement sur le Rabbinat Israélien, pour les questions de conversions ou de divorce, et de préserver sa riche tradition halakhique propre ainsi que son indépendance. Dov Maïmon, qui avait le rôle d’observateur critique, a tenu à nuancer la quasi-unanimité sur la question du judaïsme rationaliste en notant que les rites, les mythes et un certain rapport charnel à la religion étaient centraux pour la survie de ladite religion.

c) Une formation globale et pluridisciplinaire des rabbins :

les rabbins orthodoxes Français sont confrontés une situation très difficile. La diversité de leur public et de leurs attentes les oblige à déployer des compétences extrêmement diverses :

> **Les compétences de base d’un** 23

**rabbin de communauté** : connaissance des textes, capacité à organiser des cours et conférences accessibles à tout niveau de public, compétences en hazanout et à pouvoir trancher la Halakha sur les Mitzvot de la vie quotidienne. Mais aussi une capacité à écouter activement les fidèles dans le cadre de leurs problématiques sociales, familiales, intimes, qui nécessite quasiment une formation pratique en psychologie et en médiation sociale.

> Le Rabbin est une voix essentielle au sein de la cité par son rôle dans le cadre du **dialogue inter-religieux** ; il doit pouvoir expliquer le fait religieux en acceptant les valeurs d’une société laïque.

> Ainsi qu’une capacité à faire référence aux œuvres, événements et courants de la **culture classique contemporaine**.

> Et enfin à disposer de **capacités d’organisation, d’attraction** de nouveaux fidèles **et de fédération** des bonnes volontés au sein de la communauté. Ces attentes très importantes, couplées à une dévalorisation progressive du statut de rabbin (comme de toute profession faisant office d’autorité), rend leur travail extrêmement difficile,ce qui ne favorise pas, en retour, le fait de susciter des vocations. Seule une dynamique globale, partant des besoins des Rabbins et avec l’aide d’un écosystème divers, pourrait améliorer leurs conditions d’exercice et la croissance de la communauté. La notion d’écosystème est importante car le rabbin doit pouvoir dans certains cas déléguer et/ou renvoyer vers les nombreux professionnels existants

capables de prendre en charge certaines problématiques.

> **Le ‘hidoush (la nouveauté), un enjeu essentiel.**

Afin de permettre le renouvellement positif du judaïsme, il est indispensable de pouvoir diffuser largement des moyens d’accès au savoir religieux, qu’il soit halakhique, philosophique ou talmudique. La communauté juive de France devrait, dans le prolongement de ce qui a été évoqué, retrouver l’ambition des projets intellectuels d’envergure qui donneraient à la France une « Thora de France » spécifique qui pourra ensuite essaimer dans le reste du monde juif, comme cela a déjà été le cas plusieurs fois dans l’histoire (Rachi, Tossfot, les Sages de Provence, Manitou, l’Ecole d’Orsay aujourd’hui largement étudiée en Israël, etc...). A cet égard, la question des liens entre Ecole Rabbinique et Institutions Universitaires a été évoquée, ainsi que celle des diplômes universitaires des rabbins.

24

**CONCLUSIONS**

**Ces Assises, qui ont nécessité plus de six mois d’un travail exigeant de réflexion de la part des intervenants et de la part du Consistoire de Bordeaux, ont eu un retentissement important en France. Et pour certains, des prises de conscience sur le risque d’un enfermement progressif du judaïsme orthodoxe consistorial et sur les ouvertures possibles dans le cadre de la Halakha.**

**Ainsi à Paris, en Mars 2020, le Limoud a repris et a complété par des débats la plupart des thématiques évoquées à Bordeaux.**Nul ne doute que les rapports que nous vous transmettons seront des documents de base pour que les responsables administratifs et religieux des petites ou grandes communautés de France puissent à présent réfléchir à des prises de décision et des actions légitimes.

Nous tenons à remercier tous les intervenants des ateliers pour le travail remarquable qu’ils ont accompli, leur investissement personnel et leur grande ouverture d’esprit. Un merci particulier aux modérateurs qui ont préparé et dynamisé les ateliers et aux rapporteurs pour leur textes concis et profonds. Ilétaitextrêmementimportantquedesidéesnouvellessurnospratiques, nosrupturesaveclemonde environnant,nosvaleursetrituelstoujoursvivantsmaisdemoins enmoinsvécus,soientexprimées et échangées. Il était important que ce soit à Bordeaux, ville qui porte l’histoire du marranisme, ville detraditionetd’ouvertureoùunecommunautéflorissante etdynamiquesedévelopperapidement.

***Bruno Fiszon*** *(Grand Rabbin de Metz et de la Moselle)  
« J‘ai eu la joie de participer aux Assises du Consistoire de Bordeaux et je tiens à vous remercier pour votre invitation. Ces rencontres furent fort utiles et ont permis l’échange de points de vue entre personnes  
de différents horizons. J‘ai participé au forum concernant l’avenir de nos communautés et pu constater l‘émergence d’idées nouvelles pour dynamiser en particulier les petites et moyennes communautés. La confrontationdesprojetsetdesvisionsdujudaïsme apusefaireavecdespointsdeconvergencemais aussi de divergence. Là est tout l’intérêt du débat. Nous étions dans une période anté -Covid et nous ne pouvions imaginer ce qui allait arriver ! Je ne peux que recommander la tenue de nouvelles Assises en cette période de très longue sortie de crise dès que les conditions sanitaires le permettront. »****Hannah Ruimy*** *(Enseignante - Rabbah en formation)  
« Ces deux jours ont été intenses s’agissant des propositions mais également de la diversité  
des participants à ces Assises. Un vent d’espoir et un horizon ont été dessinés à Bordeaux.  
Il nous appartient à présent de concrétiser toutes ces belles idées pour aider à bâtir le Consistoire  
de demain, dans lequel tous les juifs de France pourront trouver leur place. »****Gabriel Abensour*** *(Chercheur en philosophie du judaïsme)  
« Tout d’abord un grand merci pour ces assises magnifiques et surprenantes.  
J’avoue être venu sans grand espoir, mais j’ai vite pu constater que le Consistoire de Bordeaux avait tout organisé d’une main de maître, dans un réel esprit d’ouverture, d’échange et de soucis pour l’avenir du judaïsme français. Je participe régulièrement à des conférences internationales de ce type, mais c’est la première fois en France où je constate que le niveau des débats n’avait rien à envier aux grandes communautés juives à travers le monde.  
J’espère que le Consistoire de Bordeaux arrivera à illuminer le judaïsme français au-delà de la ville et au sein du Consistoire central, pour le plus grand bien de tous. »*

25

**Contacts : Erick Aouizerate - 06 03 96 64 75 / erick.aouizerate@icloud.com**

**Pascale Glusman - 06 69 37 09 30 / pascale.banon@gmail.com Alby Fitoussi - 06 13 51 63 47 / albyfitoussi@yahoo.fr**

**ASSISES DU JUDAISME FRANCAIS, Bordeaux, 10 - 11 Novembre 2019**

**Lier orthodoxie consistoriale et modernité, quelle gageure ! Le Consistoire de Bordeaux n’a pas hésité à relever ce défi. Un immense travail de réflexion a mobilisé exclusivement au sein du monde orthodoxe des rabbins, des intellectuels du judaïsme, des acteurs de la vie communautaire venant de nombreuses villes de France, mais aussi d’Europe, des USA et d’Israël afin de retracer l’origine des pratiques, les rigidités et les accommodements possibles dans le respect de la Halakha.**

**Ramener la jeunesse juive vers des valeurs ancestrales, rendre à la Halakha sa souplesse d’antan et ramener la Thora « sur terre » pour une vie juive rayonnante et dynamique, ont été le fil conducteur de ces deux journées de travail, précédées de plusieurs mois d’échanges au sein de six ateliers thématiques. Ainsi, de nouvelles orientations légitimes se dessinent dont les communautés consistoriales de France pourraient s’inspirer, tel était l’objectif des assises du judaïsme.**